

## QUESTION 7

*Comme vous le savez pertinemment, nous avons assisté à un important débat public au sujet de la situation légale actuelle de la marijuana, ce qui pourrait, en fin de compte, entraîner une certaine confusion face à la façon dont les communautés règlementent la distribution de la marijuana médicale et la façon dont les intervenants et les intervenantes voués à l'application des lois devraient poursuivre leur travail pour appliquer les lois actuelles en lien avec la possession, et si de nouveaux règlements doivent être mis en place (par exemple, prévoir une amende pour la possession simple de marijuana).*

*Si élu, de quelle façon votre gouvernement procéderait-il relativement aux lois actuelles en matière de possession et de consommation de marijuana, et votre gouvernement s'engagerait-il à tenir des consultations auprès des parties intéressées du milieu de l'application des lois avant de procéder à quel que changement potentiel que ce soit ?*

### **Réponse du Parti conservateur du Canada :**

Notre gouvernement conservateur a une solide expérience de travail avec les parties intervenantes du milieu de l'application des lois en matière de tous les enjeux de justice pénale, dont notre Stratégie nationale antidrogue. Sur le sujet de la marijuana plus précisément, nos réformes sur le programme d'accès à la marijuana à des fins médicales établi pour stopper la production de marijuana dans nos communautés, ont été développées à la suite de nombreuses consultations auprès des parties intervenantes du milieu de l'application des lois.

D'ordre plus général, notre gouvernement a transmis un message clair au sujet de la marijuana. Il s'agit d'une drogue illégale dont les effets sont durables et dangereux pour la santé. Nous continuerons à décourager la population canadienne de consommer de la marijuana, et ce, en tout temps. Tel que déjà mentionné par le passé, nous examinons présentement la faisabilité d'instaurer un système de billets d'infraction en lien avec la

possession de marijuana et nous invitons, par ailleurs, les représentants et les représentantes du milieu de l'application des lois à nous faire part de leurs commentaires et leurs points de vue à cet égard.

Nous continuons à nous opposer à toute idée invitant à la consommation quotidienne de marijuana et nous nous opposons également fortement à tout effort déployé dans le but de rendre la marijuana plus accessible aux Canadiens et aux Canadiennes en permettant qu'elle soit vendue dans des commerces, de la même manière que les produits du tabac et l'alcool le sont. Notre gouvernement conservateur veut empêcher les jeunes de fumer de la marijuana. S'il était réélu, un gouvernement conservateur continuerait de travailler en étroite collaboration avec les parties intervenantes du milieu de l'application des lois à cet égard.

#### **Réponse du Nouveau parti démocratique du Canada:**

Les Néo-démocrates ont depuis longtemps défendu l'idée que personne ne devrait être emprisonné ou être bloqué avec un dossier criminel pour possession de marijuana à des fins d'usage personnel. Nous nous sommes engagés à décriminaliser la possession de petites quantités de marijuana, et bien entendu, nous sommes ouverts à l'idée de consulter la communauté des intervenants et des organismes du milieu de l'application des lois pour discuter de la meilleure solution relative à ce sujet afin d'aller de l'avant. Sur le sujet de la marijuana, nous devons avoir une approche canalisée, rassemblant la promotion d'une bonne santé, l'éducation de la population ainsi que la sécurité. Plus de 40 ans se sont écoulés depuis que la Commission LeDain a complété un examen approfondi sur l'usage de drogues à des fins non thérapeutiques, et ni les gouvernements libéraux non plus les gouvernements conservateurs subséquents se sont affairés à actualiser l'interprétation du gouvernement quant à l'usage de la marijuana au Canada de nos jours.

#### **Réponse du Parti libéral du Canada :**

Le Parti libéral du Canada est déterminé à assurer la santé et la sécurité publiques. Nous croyons que la légalisation – et pas seulement la décriminalisation – est la meilleure façon de garder la marijuana hors de la

portée des enfants, d'empêcher que les recettes de sa vente ne financent d'autres activités criminelles et de réduire ses effets néfastes sur la santé. Nous comptons travailler avec des groupes comme l'Association canadienne des policiers qui constatent les effets de nos lois sur les stupéfiants à tous les échelons. Notre parti misera sur la collaboration et la coopération pour répondre aux besoins et aux préoccupations des Canadiens.

L'approche des conservateurs au regard de la marijuana ne protège pas nos enfants. Selon un récent rapport de l'Organisation mondiale de la santé, parmi les pays considérés, le Canada affiche le plus haut taux de consommation de la marijuana chez les adolescents. Le système est clairement dysfonctionnel. La solution des libéraux est évidente : si nous adoptons des lois pour taxer et réglementer strictement la consommation de marijuana, nous pouvons mieux protéger nos enfants tout en empêchant que des millions de dollars se retrouvent entre les mains d'organisations criminelles et de gangs de rue. Un programme de simple décriminalisation laissera la production et la distribution entre les mains des gangs de rue, ne fait rien pour tenir la marijuana hors de la portée de nos enfants ni pour garantir la sécurité de la population canadienne, et permet aux gangs de continuer à empocher le produit de la vente de la marijuana.

### **Réponse du Parti vert du Canada :**

La prohibition de la marijuana n'a pas fonctionné. Le Parti vert est entièrement en accord pour retirer la marijuana de l'Annexe des drogues. Le Parti vert légaliserait la marijuana, mettrait en place un cadre de réglementations visant la production sécuritaire de marijuana pour les petits producteurs et instituerait un taux d'imposition semblable à celui sur les produits du tabac.

Nous avons besoin d'une nouvelle stratégie pour la solidité et la santé de nos collectivités. Le Parti vert du Canada croit qu'il est temps de tenir des discussions sérieuses pour mettre fin à la guerre contre les drogues. Ceci implique, entre autres, de rectifier notre jugement à propos de la toxicomanie comme étant un vice criminel pour plutôt la considérer

comme un problème de santé. La communauté des intervenants et des organismes dédiés à l'application des lois doit faire partie intégrante de cette conversation. Après des années de politiques totalement inefficaces, le temps est venu d'adopter une nouvelle approche sur la manière dont nous abordons la question de la marijuana. La seule solution pour aller de l'avant passe par la légalisation et la taxation.